

Majorité municipale

Ensemble pour le centre-ville

Beaucoup de centres des villes moyennes en France connaissent actuellement des difficultés similaires aux nôtres. Charles Dayot a personnellement rencontré le ministre de la cohésion des territoires, Jacques Mezard, à Metz, lors des assises du centre-ville. Il lui a dit que la redynamisation de notre centre-ville est notre priorité absolue. La méthode de travail en collaboration est l'une des conditions sine qua non de notre réussite. Tous les élus de la Ville de Mont de Marsan œuvrent de concert avec l'Etat, ses partenaires, les commerçants montois par l'intermédiaire de l'Union des Commerçants et des Artisans Montois (UCAM) et des professionnels tels que les notaires et agents immobiliers.

Dès 2008, nous avons consacré l'essentiel de notre temps et de nos moyens à la requalification des espaces publics : aides financières à la rénovation des façades d'immeubles, rénovation de la place Charles de Gaulle, de la place Saint-Roch, de la place Pitrac, de l'avenue Sadi-Carnot, des berges de la Midouze et de Saint-Médard dans quelques mois. Après plusieurs années de travaux importants, les résultats sont là. Les commerçants, les restaurateurs et les cafetiers reprennent possession d'un espace public désormais plus esthétique, plus ergonomique, où le piéton, les cyclistes et les voitures cohabitent en toute sérénité. Avec passion et avec talent, ils l'habitent, le font vivre et le font évoluer. L'ambiance d'achat de notre centre-ville doit être à la hauteur des attentes des chaland, lesquels reprennent goût à venir s'y promener, y faire des rencontres, des achats. La requalification des espaces publics est un préalable nécessaire à la redynamisation de notre centre-ville. Mais ce n'est qu'une étape. En 2017, nous avons fait appel à un cabinet spécialisé dans le redéveloppement des centres-villes. Une étude

d'envergure a notamment été menée auprès des commerçants et des montois pour connaître leurs habitudes et leurs considérations diverses. Ces informations nous permettent d'ores et déjà de travailler avec efficacité et avec précision dans le choix des actions qu'il nous faudra mener dans les mois et les années à venir. La diversité et la qualité des activités culturelles, de loisirs et non-marchandes participent aussi à l'attractivité de notre cœur de ville. L'UCAM et la municipalité travaillent main dans la main pour vous proposer de nombreuses animations à toutes les saisons.

Quant aux halles de la Madeleine, n'en déplaisent à certains déclinistes, elles sont désormais bel et bien ouvertes, pour le plaisir de tous ! Nous serons heureux de vous y retrouver autour d'un café, d'une course, d'un verre de vin ou d'une tranche de jambon ! L'été est arrivé, enfin ; nous vous souhaitons à tous d'en profiter un maximum dans le calme (sauf pendant les fêtes de la Madeleine) et la bonne humeur !

Que vous partiez en voyage ou restiez à Mont de Marsan, les élus de la majorité municipale vous souhaitent à toutes et à tous de très belles vacances !

Pour plus d'informations, consulter le site internet : www.primaire2016.org

Liste UnAutreMont2 / C. Dayot, H. Bayard, B. Tortigue, M-C. Bourdieu, C. Davidson,

F. Heba, É. Darteyron, C. Picquet, J-P. Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, P. Haurie, J-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O. Di Lorenzo, A. Buchi, A-M. Pita-Dublan, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet, J-F. Lagoeyte, Geneviève Darrieussecq / contact@unautremont2.fr / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

Opposition municipale

Un peu de bon sens et d'égalité !

Les faits sont têtus, a-t-on coutume de dire. Nous pouvons le vérifier avec ce qui se passe à l'agglomération et à la ville de Mont-de-Marsan.

Ainsi, sans débat, sans concertation aucune, sans prendre en compte les décisions passées, voilà que nous apprenons par la presse l'instauration d'une taxe de 2 pour utiliser le parking de la base de loisirs de Menasse.

Voilà, sans aucun doute, une décision qui va ravir les nombreux visiteurs qui fréquentent, souvent en famille, ce remarquable site aménagé.

Faut-il simplement rappeler que son but premier était d'être un lieu ouvert à toutes et à tous, permettant aux enfants un accès à la baignade et jeux d'eau, sans que cela ne nécessite un grand déplacement.

Il est plus facile de taxer un peu plus les populations que de résister aux choix du gouvernement qui privent les collectivités de moyens financiers...

Dans cette période, un autre projet est d'actualité, celui des transports.

Puisque rien ne s'oppose à une gestion publique du transport, il aurait été de l'intérêt des usagers que le transport sur l'agglomération soit confié à la société publique locale Translandes, créée il y a quelques années par le département des Landes (comme l'ont fait l'agglomération de Dax et Biscarrosse). Nous avons formulé une demande en ce sens. Mais l'agglomération a décidé de renouveler une délégation de service public confiée à une société privée.

Nous avons également proposé l'extension du réseau, par exemple sur le

quartier Menasse à St-Pierre-du-Mont et aux villages les plus proches de la ville centre.

Il faudrait aussi mieux répondre aux besoins des habitants pour leurs déplacements de santé par le transport à la demande, notamment pour les personnes âgées.

Nous défendons la gratuité du transport pour les enfants, collégiens, lycéens et étudiants. Ceci dans un souci d'égalité comme le fait le département pour les collégiens.

Un transport bien adapté serait à coup sûr bénéfique sur le plan environnemental, écologique, économique et de la sécurité.

Il s'agit là encore d'avoir la volonté politique de répondre à la fois à une demande lycéenne, mais aussi d'un choix pour permettre un meilleur accès au transport en commun.

D'ailleurs, nous invitons les uns et les autres à regarder ce qui se passe dans les territoires où la gratuité des transports a été instaurée. On y observe une augmentation de la fréquentation et un plus pour la sécurité avec moins de véhicules individuels aux abords des périmètres scolaires.

Liste Nous les férons ! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon et Babette Soullignac / Nous contacter : gaucherepubletcit@free.fr

Politiquement correct dans le contexte communal

Suite à plusieurs censures et une demande de tribune politiquement correcte sur des sujets locaux, je me vois donc dans l'obligation de m'y soumettre. "Fraternité" : augmentation de l'accueil des nouveaux arrivants légaux, illégaux, économiques ou non, octroi de logements sociaux, aides sociales et financières et des subventions uniquement pour certains quartiers, accroissement de la délinquance, d'incivilités, de violences, ayant pour conséquence une interdiction absolue aux personnels de la BA118 de sortir en tenue militaire dans les rues de Mont de Marsan et sur l'agglomération. "Egalité" : fermetures de boutiques du centre-ville au profit des projets et réalisations d'espaces commerciaux extra-urbains, augmentation : de la fiscalité des taxes foncières, habitations, ordures ménagères, cantines, transports et stationnements, de la CSG, de la précarité des retraités, étudiants et travailleurs, à Mont de Marsan et sur l'agglomération. "Liberté" : augmentation de nos sympathisants, adhérents et électeurs qui ne comprennent pas la politique de la ville de Monsieur Dayot, à Mont de Marsan et sur l'agglomération. Pour les montoises et montois, habitants de l'agglomération, qui me liront enfin et qui seraient intéressés par la lecture de celles (tribunes) qui n'ont pas été éditées, à les découvrir sur l'onglet "MDM Bleu Marine", de notre site web. Deux ans à attendre, à souffrir, à espérer ou deux ans pour stopper, proposer, agir.

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / Michaël Aulnette / www.fn40.com / michael.fn40@gmail.com

Un service public ne se délègue pas, il s'exerce !

Aux lycéens qui, via leur syndicat, demandent la gratuité des transports publics dans l'agglomération de Mont-de-Marsan, Monsieur le Maire leur répond que c'est impossible car cela représente un coût trop important et qu'il est garant des finances de la Ville et de l'Agglo. À croire que les maires des communes qui ont opté pour cette solution font n'importe quoi avec l'argent des contribuables. De toute façon, avec les néolibéraux, tout est toujours impossible au nom de la "rationalité", parée de toutes les vertus de sérieux et de bonne gestion. Les mêmes n'ont pas été aussi regardants avec les finances de la Ville quand ils ont choisi de subventionner le cinéma multiplexe à hauteur de 1,5 million d'euros, équivalents à la hausse des impôts locaux. Or, un service public, c'est une sorte de salaire indirect qui bénéficie à tous. En outre, à l'heure de l'urgence climatique, n'est-il pas opportun, voire vital de favoriser les transports en commun par leur gratuité qui permettrait de réduire le nombre de déplacements en voitures individuelles et résoudrait les problèmes de parking en centre-ville ? Lors des Municipales de 2014, le collectif Mont2Gauche portait cette mesure de gratuité des transports publics. Il ne peut que soutenir l'actuelle demande des lycéens, et en l'étendant à toute la population.

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com